

Place du Marché, 2 4000 LIEGE Secrétariat communal

Agent traitant : Jérémy FALCIONE

Tél: 04/221.80.99

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 MAI 2018

ADDENDUM

M. le BOURGMESTRE

A.D. 23 bis Pour un soutien communal aux alternatives à la prison.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

A.D. 23 ter Pour la création de Conseils de quartier à Liège en 2018.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

A.D. 23 quater Motion contre l'enfermement de familles avec enfants dans les

Centres Fermés.

Point inscrit à la demande de M. Guy KRETTELS, Conseiller

communal.

A.D. 23 quinquies Motion visant à s'opposer à l'éventuelle construction de

logements pour familles avec enfants mineurs au Centre fermé

de Vottem.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

M. l'Echevin FIRKET

A.D. 61 bis Motion visant à obtenir le renouvellement complet de la flotte

de bus des TEC Liège Verviers.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

M. l'Echevin HUPKENS

A.D. 77 bis Motion relative au soutien au pluralisme des médias

radiophoniques.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Olivier BIERIN, Conseiller communal.

M. l'Echevin SCHROYEN

A.D. 102 bis

Motion relative à l'installation de fontaines d'eau potable dans

les espaces publics.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Sarah SCHLITZ, Conseillère communale.

A.D. 102 ter

Motion visant à reconnaitre l'importance des services d'aide à

domicile au niveau local.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

M. l'Echevin STASSART

A.D. 105 bis

Motion visant à bannir les perturbateurs endocriniens de

l'alimentation.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de

M. François SCHREUER, pour les groupes VEGA et ECOLO.

Mme l'Echevin FERNANDEZ FERNANDEZ

A.D. 120 bis

Motion relative à la prise en charge par la Défense nationale de la protection des lieux de mémoire liés aux faits de guerre.

Point inscrit à la demande de M. Jean-Pierre GOFFIN,

Conseiller communal.

Le Bourgmestre,

Willy DEMEYER